

Communiqué de presse, 21 novembre 2014

L'UPSTI se positionne sur le numérique à l'école

Suite aux recommandations du Conseil National du Numérique et aux annonces du Président de la République François Hollande sur le numérique à l'école,

Hervé RIOU, Président de l'Union des Professeurs en Sciences et Techniques Industrielles
réagit

**Dans ses recommandations « Bâtir l'école créative et juste dans un monde numérique »,
Le CNN propose d'introduire au collège une nouvelle discipline informatique.**

► **L'UPSTI rappelle que l'informatique est déjà enseignée dans les collèges et les lycées et propose de la développer dans toutes les disciplines.**

En effet, « la programmation informatique » est enseignée dans les programmes de technologie collège, et dans certaines options du baccalauréat général et technologique. La culture numérique est enseignée via le B2i (Brevet informatique et internet) préparé au collège et au lycée auquel on pourrait ajouter la programmation informatique.

Hervé Riou affirme que *« créer une nouvelle discipline informatique entre en contradiction avec la vision pluridisciplinaire de la formation des élèves, renforce la sectorisation des enseignements, et ne permet pas aux élèves de s'inscrire durablement dans de l'enseignement intégré de sciences et technologies. »*

A la proposition du CNN de remplacer les heures de technologie en 3ème par des heures d'informatique, Hervé Riou rappelle que *« l'enseignement de la technologie en 3ème est utile pour tous les élèves et que la pédagogie utilisée leur permet de s'inscrire dans le mode d'apprentissage par projet. Enfin, en proposant une telle suppression, on dessert les élèves qui s'orientent (en majorité) dans les filières technologiques et professionnelles. »*

le CNN propose de créer un bac Humanités numériques en filière générale.

► **L'UPSTI propose :**

-de généraliser l'enseignement « Informatique et Sciences du Numérique » à toutes les filières générales et les filières technologiques et professionnelles.

Par exemple, la technologie et les sciences de l'ingénieur sont déjà pleinement axées sur l'apprentissage de la conception des objets connectés.

-de valoriser et de développer le baccalauréat technologique STI2D SIN qui s'appuie déjà sur la culture numérique et le codage et qui n'est pas évoqué dans le rapport du CNN.

Le CNN préconise de créer un CAPES et une agrégation d'informatique pour recruter des professeurs d'informatique.

► **L'UPSTI propose :**

-d'encourager les professeurs de sciences et de technologie à passer les certifications nécessaires et à mieux les rémunérer en conséquence.

A l'instar des professeurs en Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles, les professeurs de toutes les disciplines scientifiques et technologiques des collèges et des lycées peuvent enseigner l'informatique à leurs élèves.

-d'introduire dans les épreuves d'admission des concours de recrutement des professeurs, la possibilité pour les candidats de défendre des projets pédagogiques qui prennent appui sur le numérique. Dans certaines agrégations, comme celle de sciences industrielles de l'ingénieur, cela se fait déjà. La formation de tels professeurs les rend d'ailleurs aptes à enseigner la programmation informatique.

Concernant la fourniture d'une tablette numérique à tous les élèves de 5^{ème}, Hervé Riou souligne que *« c'est un progrès à condition d'un accompagnement pédagogique associant tous les professeurs et plus généralement tous les acteurs de l'éducation tels que les éditeurs ou les constructeurs de matériel, afin de créer un grand mouvement de l'école vers un projet commun »*.

Hervé Riou, diplômé de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan, est professeur en classe préparatoire aux grandes écoles, chercheur à l'ENS Cachan, et Président de l'UPSTI depuis 2008.

L'UPSTI est l'Union des Professeurs de Sciences et Techniques Industrielles. Créée en 1982, elle fédère et crée un réseau de plus de 700 Professeurs de Sciences de l'Ingénieur, répartis dans plus de 200 établissements, en France et à l'étranger. L'UPSTI entretient un dialogue privilégié avec les Grandes Ecoles et l'ensemble des acteurs institutionnels de la formation d'ingénieur. Elle participe à tous les débats concernant la formation scientifique et technologique, et est un laboratoire d'idée permettant de regarder l'avenir de la formation scolaire pour l'adapter aux défis industriels de demain.

Relations-Presses

Fabienne Cogneau / F2C - 01 47 69 05 33 / 06 03 56 13 39 / fabienne.cogneau@f2c.fr